

**N/Réf :** 238-0208 JD/YM

**Objet :** Réunion « Interopérabilité » le 21 mars

Monsieur le Directeur,

Les technologies de l'information et de la communication constituent un levier important pour favoriser la réforme du système de santé souhaitée dès cette année par le Chef de l'Etat.

Comme vous le savez, l'une des clés du succès pour parvenir à déployer un système d'information de santé communicant au service de la collectivité concerne l'interopérabilité de ses composants.

Ce préalable repose, entre autres, sur l'identification des professionnels de santé ainsi que sur les outils et la politique de confidentialité nécessaires à l'établissement d'une solide chaîne de confiance entre les acteurs impliqués.

A ce sujet, les institutions en charge de l'élaboration de ces éléments et les Fédérations hospitalières, aux côtés du représentant des industries spécialisées, mobilisent leurs forces.

Dans cet esprit, vous trouverez ci-joint une invitation et un coupon-réponse pour une matinée d'information qui se tiendra sur ces sujets le 21 mars dans les locaux de la Fédération des Hôpitaux de France (le nombre de places étant limité une réponse rapide est recommandée).

En espérant compter sur votre présence parmi les assistants, et témoigner ainsi de votre intérêt pour ces sujets essentiels au développement de nos entreprises,

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de nos sincères salutations confraternelles.

Le Délégué général,  
Yannick Motel



P.J : 2



En partenariat avec

les Fédérations Hospitalières (FHF, FHP, FEHAP, FNCLCC), le GETICS, la DHOS et le GMSIH, le GIP-CPS a le plaisir de vous convier à une réunion d'information sur le thème

## FAVORISER L'INTEROPERABILITE DU SYSTEME D'INFORMATION DE SANTE

Vers une **identification fiable et pérenne des professionnels de santé** et la **mise en oeuvre de fonctions de confiance** indispensables à la dématérialisation et à l'échange de données médicales à caractère personnel

à **Paris**, le **21 mars 2008 (10h-13h)**

### Public concerné :

**Les sociétés qui s'adressent aux établissements de santé**, et notamment :

- les éditeurs de systèmes d'information destinés aux établissements de santé
- les éditeurs d'infrastructures sécurisées
- les fournisseurs de cartes à microprocesseur
- les intégrateurs
- les sociétés de conseil

Cette réunion s'adresse en premier lieu aux **dirigeants de sociétés** (DG, Directeur de marché santé...).

Des réunions plus opérationnelles et techniques auront lieu ensuite.

### Programme :

Le programme s'articule autour de trois thèmes :

Introduction (Fédérations Hospitalières, GETICS et GIP-CPS)

1. **RPPS** (Répertoire Partagé des Professionnels de Santé) et continuité de service sur les applications utilisant la CPS
2. Le **décret de confidentialité** du 15 mai 2007 et le **programme d'accompagnement DHOS/GMSIH/GIP-CPS des établissements de santé** à la mise en conformité avec le décret de confidentialité
3. Le **programme d'accompagnement GIP-CPS des industriels à l'usage des fonctions de confiance CPS**

Bilan de la rencontre

### Modalités pratiques :

La réunion se déroulera le vendredi 21 mars de 10h à 13h à :

Fédération Hospitalière de France (FHF)

1bis, Rue Cabanis - 75014 Paris (Métro Glacière)

La participation à cette réunion est gratuite, mais nécessite **l'inscription préalablement avec le coupon réponse joint avant le lundi 10 mars.**



**GETICS**  
Groupement des entreprises des technologies  
de l'information et de la communication en santé





# COUPON – REPONSE

Réunion d'information du 21 mars 2008  
destinée aux industriels qui adressent les établissements de santé

**FAVORISER L'INTEROPERABILITE DU SYSTEME D'INFORMATION DE SANTE  
RPPS, programme autour du décret de confidentialité...**

**Société** .....

**Participera, et sera représentée par .... personnes**

(maximum deux personnes par société)

**Nom et prénom** .....

**Fonction**.....

**E-mail <sup>(2)</sup> / Tel** .....

**Nom et prénom** .....

**Fonction**.....

**E-mail <sup>(2)</sup> / Tel** .....

<sup>(2)</sup> *e-mail obligatoire pour que nous puissions confirmer votre inscription*

**Ne participera pas**

Motifs :

Pas intéressé par le sujet

Intéressé mais pas disponible ce jour là

Autre (précisez) : .....

**A retourner à l'attention de Corinne HEURTEBIS**

Courriel : [c.heurtebis@gip-cps.fr](mailto:c.heurtebis@gip-cps.fr)

ou Fax : 01 44 53 33 25

ou courrier : GIP-CPS - 8bis rue de Châteaudun - 75009 PARIS

**Avant le lundi 10 mars 2008**